

**Opinion de la Chambre des députés sur
Communication de la Commission au Parlement européen et au
Conseil
sur l'éducation dans les situations d'urgence et de crises prolongées
COM (2018) 304**

La Chambre des députés souscrit à l'approche de la présente communication selon laquelle les besoins en matière d'éducation dans les situations d'urgence et de crise prolongées nécessitent une approche stratégique et intégrée vers la promotion des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, y compris l'éducation formelle et non formelle, l'éducation des jeunes enfants, l'éducation primaire, secondaire, post-secondaire, non-supérieure et supérieure.

Elle considère également qu'il est nécessaire de procéder à un échange de bonnes pratiques entre les États membres en situation difficile, en ce qui concerne la promotion de l'accès, de l'inclusion et de l'équité, est nécessaire, et recommande d'intensifier les efforts pour mettre en place des écoles temporaires et développer des services d'éducation intégrés.

Elle souligne également la pertinence de l'éducation tournée vers l'avenir, à travers la création de compétences et de réflexions scientifiques, l'éducation numérique et les STEM, ainsi que par des actions complémentaires visant à protéger l'environnement et à instaurer la paix sociale.

La Chambre des députés recommande le suivi, l'évaluation et la collecte d'informations sur la situation de l'éducation dans les zones de conflit et d'après-conflit, ainsi que le lancement de recherches scientifiques, notamment sociologiques, afin de renforcer la base de connaissances nécessaire pour établir les objectifs, les priorités et les mesures nécessaires, et la mise en œuvre est adaptée en permanence à la réalité des changements rapides et profonds dans ces régions.